

Priorités communes concernant les Grands Lacs et le Saint-Laurent :

Pour une restauration, une revitalisation et une résilience équitables

Avril 2022

Les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent font partie intégrante du Canada ainsi que de l'économie, de la culture et de l'histoire de l'Amérique du Nord :

- Près de 20 % des ressources mondiales en eau douce de surface se trouvent dans le bassin hydrographique des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent;
- Ce bassin hydrographique est une source précieuse d'eau potable pour plus de 40 millions de personnes au Canada et aux États-Unis;
- Il génère directement plus de 1,5 million d'emplois et 60 milliards de dollars par année en salaires; il est au cœur même d'une économie régionale de 6 billions de dollars; si cette économie était celle d'un pays, il s'agirait d'une des plus importantes du monde;
- Les activités récréatives qui sont pratiquées dans les cours d'eau de ce bassin hydrographique – la navigation de plaisance, la chasse et la pêche qui s'y pratiquent sont reconnues de par le monde – génèrent plus de 52 milliards de dollars par année dans la région;
- La région compte plus de 3 500 espèces végétales et animales, dont certaines ne se trouvent nulle part ailleurs.

Tout ce qui a trait à la santé des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et des populations environnantes a donc d'importantes répercussions socioéconomiques et environnementales sur une proportion importante de Canadiens. Le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités, les organismes de défense des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et les habitants de la région doivent donc unir leurs efforts pour s'attaquer à plusieurs problèmes complexes : espèces envahissantes, produits toxiques et autres polluants dangereux, teneur des eaux en nutriments, contamination bactériologique, sûreté des plages et effets des changements climatiques sur l'eau et les infrastructures littorales.

Dans le but de protéger et de restaurer ces sources précieuses d'eau douce, et d'améliorer concrètement l'état des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et la qualité de vie qui leur est associée, les organismes qui font partie de notre association sont déterminés à défendre, en étroite collaboration avec les autres intervenants, les priorités suivantes auprès du gouvernement du Canada.

Améliorer les échanges et la collaboration entre les organismes et les entités gouvernementales du Canada et des États-Unis chargés de la gestion des eaux

- Parmi ces organismes, mentionnons le nouveau groupe de travail sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis.

Améliorer la coordination et la gouvernance des organismes canadiens de gestion de l'eau douce de façon à mieux atténuer les répercussions des changements climatiques et des autres facteurs de stress

- Créer une agence canadienne de l'eau ayant pour mandat d'assurer la gestion durable de l'eau douce du bassin hydrographique des Grands Lacs et du Saint-Laurent;
- Mobiliser les efforts visant à revoir, réoutiller, renforcer et actualiser la *Loi sur les*

ressources en eau du Canada, qui date de 50 ans, afin qu'elle tienne compte de la réalité d'aujourd'hui en matière d'eau douce.

Accroître le financement de ce côté-ci de la frontière de manière à compléter les investissements américains dans la restauration des Grands Lacs

- Donner suite à l'engagement qu'a pris le gouvernement fédéral de consacrer 1 milliard de dollars sur 10 ans à la protection et à la restauration des grands réseaux hydrographiques et, en priorité, de celui des Grands Lacs et du Saint-Laurent;
- Créer une initiative canadienne de restauration des Grands Lacs qui financerait et soutiendrait de façon permanente les travaux de restauration du bassin hydrographique des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Consolider les infrastructures essentielles qui se rapportent aux eaux et au littoral du bassin hydrographique des Grands Lac et du Saint-Laurent

- Investir davantage dans le renouvellement des infrastructures littorales afin d'aider les populations côtières à mieux s'adapter aux répercussions des changements climatiques;
- Créer une source de financement consacrée aux infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, et contribuer à ce que tous aient équitablement accès à de l'eau potable, en mettant notamment fin une fois pour toutes aux avis d'ébullition d'eau dans les communautés autochtones;
- Voir à ce que la région obtienne sa juste part du financement fédéral consacré aux infrastructures qui améliorent le commerce, la qualité de l'eau, la protection des habitats et la résilience du littoral;
- Favoriser le développement des connaissances, la mise en œuvre de solutions axées sur la nature et la mise sur pied d'infrastructures vertes dans la région.

Proposer des mécanismes adéquats de protection du bassin hydrographique des Grands Lacs et du Saint-Laurent contre les espèces aquatiques envahissantes

- Affecter les fonds nécessaires aux programmes de lutte contre les espèces envahissantes, comme le programme de lutte contre la lamproie marine de la Commission des pêcheries des Grands Lacs et le plan d'action contre la carpe asiatique;
- Faire en sorte qu'on tienne davantage compte des coûts externes du développement des débouchés commerciaux du bassin hydrographique.

Prendre des mesures actives de réduction de la pollution et d'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique des Grands Lacs et du Saint-Laurent

- Élaborer et mettre en œuvre des plans de réduction du phosphore et des stratégies de lutte contre la prolifération des algues dans tous les Grands Lacs;
- Consacrer des ressources supplémentaires au prochain cadre stratégique pour l'agriculture afin de soutenir les agriculteurs qui s'emploient à améliorer la qualité de l'eau et à protéger les habitats des espèces sauvages.

Jeter les bases d'une « économie bleue » prospère dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent

- Soutenir les efforts des secteurs public et privé visant à améliorer le transport maritime, notamment par la modernisation des ports, des écluses et des systèmes de navigation maritime;
- Faire participer les groupes de défense des Grands Lacs et du Saint-Laurent à la

création d'un pilier de l'eau douce au sein de la Stratégie nationale de l'économie bleue dans le but de stimuler la croissance et les investissements dans les secteurs connexes, tout cela afin de favoriser l'innovation, de développer davantage la main-d'œuvre et d'accroître les emplois dans les secteurs bien rémunérés et en demande de la région.

En partenariat avec :



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE
CITIES INITIATIVE
L'ALLIANCE DES VILLES
DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

